

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sapeur-Pompier Volontaire, un engagement citoyen au service du citoyen

Saint-Denis, le 8 aout 2014 - Nassimah Dindar, Présidente du Conseil d'Administration du SDIS 974 et le Colonel Jean-Marc Loubry, Directeur Départemental du SDIS 974, annoncent dans le cadre de la politique de développement du volontariat de l'établissement l'engagement ce jour de 68 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) tous issus de l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

La Présidente du CASDIS a tenu à réunir l'ensemble des nouveaux engagés dans l'hémicycle du Conseil Général aujourd'hui, en présence du Directeur Départemental et des Chefs de Centres de Secours de l'île. Lors de cette cérémonie, il leur a été présenté en détails « la maison SDIS », ils ont pu récupérer « le livret d'accueil du Sapeur-Pompier Volontaire non-officier », ont signé la charte nationale d'engagement et ils se sont vu remettre leur paquetage opérationnel (habillement,...). La Présidente du CASDIS leur a également transmis leur arrêté d'affectation.

Une fois en centre de secours, ces nouveaux venus seront pris en charge par leur chef de centre. Ils seront pendant une période en doublure lors des premières interventions et continuerons à être accompagnés dans leur apprentissage. Les mineurs seront eux placés sous la bienveillance d'un tuteur Sapeur-Pompier jusqu'à la maîtrise complète de leurs missions.

Des SPV issus de l'école des JSP

Engagés dès l'âge de 13 ans, ces jeunes venus de toute l'île, ont suivi avec assiduité un cursus de formation de 4 années, encadrés par des Sapeurs -Pompiers Professionnels et des Sapeurs-Pompiers Volontaires, et ont passé avec succès les épreuves du brevet national.

Souhaitant continuer à se mettre au service des Réunionnais et pousser encore plus loin leur engagement citoyen, ils ont décidé de consacrer une partie de leur temps libre à la préservation de leur île, de ses biens et de sa population en tant que Sapeur-Pompier Volontaire.

Pour leur permettre d'assurer l'ensemble des missions dévolues aux Sapeurs-Pompiers, leur cursus de formation post-brevet a été complété par un module complémentaire d'adaptation (utilisation de la tronçonneuse et sensibilisation sur les risques technologiques et naturels).

Lors de la réunion du jeudi 7 août 2014, la commission de reconnaissance ATD a validé leur diplôme d'équipier de Sapeur-Pompier volontaire.

Des SPV au cœur du dispositif de secours

A l'image des Sapeurs-Pompiers professionnels, ces Sapeur-Pompier Volontaires seront au cœur du dispositif des secours et d'assistance aux victimes, de lutte contre les incendies, d'intervention pour les accidents de toute nature. Ils seront de manière plus générale, acteur de la sécurité civile et de la gestion des crises.

« Ils auront un rôle indispensable dans la mise en œuvre des secours du département aux côtés des autres acteurs et s'inscriront dans la vie quotidienne des Réunionnais » précise Nassimah Dindar.

Priorité à la formation des personnels

« Au même titre que l'ensemble du corps des Sapeurs-Pompiers, ces nouveaux engagés auront accès à un système de formation continue tout au long de leur engagement qui leur permettra d'être aguerris aux meilleures techniques d'intervention » indique le Colonel Jean-Marc Loubry.

Ils pourront également entretenir leurs capacités physiques et continuer à développer leurs compétences pour s'ils le souhaitent un jour rejoindre l'une des équipes spécialisées du SDIS 974 telles : le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), la brigade nautique, l'équipe cynotechnique (les maîtres-Chiens), le détachement d'intervention hélicoptérée (DIH) ou la cellule de feux de forêts,...

Le SDIS 974 tient à saluer « cet engagement citoyen au service du citoyen » et souhaite que celui-ci soit un tremplin dans la construction et l'évolution de leur future vie professionnelle, et contribue à leur épanouissement personnel.

Chiffres clés

-2 212, c'est le nombre total de sapeurs-pompiers recensés au SDIS de La Réunion en 2014 dont 1310 (soit 59%) de sapeurs-pompiers volontaires

-l'activité opérationnelle du SDIS de La Réunion a représenté 42 005 interventions en 2013, soit une moyenne d'une action de secours toutes les 12 minutes

-les centres qui réceptionnent les « appels 18 » reçoivent environ 300 000 appels à l'année, soit en moyenne un appel traité toutes les 2 minutes.

Contact presse

Norman INGAR

Tel : 0692 75 88 75

norman.ingar@sdis974.re